

Ottawa, le 31 mai 2021

Le très honorable Justin Trudeau, C.P. député, Premier ministre du Canada

Monsieur le Premier Ministre,

Qu'il est réconfortant d'entendre un chef d'État rappeler, comme vous le faites, que l'action climatique commence à la maison. La toute récente subvention canadienne en faveur de maisons plus vertes, tout comme le programme de prêts sans intérêt annoncé dans le budget 2021 afin d'aider les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs à effectuer d'importantes rénovations résidentielles, militent dans le sens de réduire la pollution et conséquemment, les factures d'énergie aussi.

Je tiens vraiment à féliciter le gouvernement du Canada pour l'effort évident entre plusieurs ministres d'avoir pondu des mesures alignées avec ce dont l'industrie a besoin : des stimuli en faveur de travaux bien faits et impliquant des matériaux de qualité.

La promotion des circuits plus courts d'approvisionnement entre entreprises et avec le consommateur mérite aussi d'être appuyée. L'aide à la relocalisation au pays de la fabrication de composants-clés constitue une autre voie à paver. Et avant tout, l'achat de produits réellement manufacturés ici doit être encouragé non pas parce que c'est « tendance », mais plutôt en raison de l'effet d'entraînement socio-économique que cela génère pour le producteur et ses effectifs, en passant par les distributeurs et les marchands jusqu'à sa répercussion la plus incidente, celle sur les revenus fiscaux.

Je vous parle au nom d'un réseau pancanadien constitué de plus de 160 usines de matériaux de construction résidentielle, disséminées dans toutes les régions du pays, dont les produits accrédités sont vendus entre autres dans les grandes bannières de quincaillerie et les quelques 2 000 points de vente qui leur sont rattachés.

Nous sommes un organisme sans but lucratif à charte fédérale dont le nom « Bien fait ici » se veut une contraction entre deux réalités complémentaires que nous mettons de l'avant : promouvoir les matériaux provenant de manufacturiers qui opèrent au Canada et qui respectent les codes de construction et autres normes en vigueur touchant notamment la santé ou la sécurité des citoyens.



Nos membres sont d'avis que l'appui du gouvernement devient nécessaire afin d'élever le label « Bien fait ici » à un niveau de notoriété apte à retenir l'attention des propriétaires résidentiels et des entrepreneurs en construction.

J'apprécierais donc si vous pouviez m'indiquer auprès de qui, au sein de votre cabinet, nous devrions prioritairement présenter notre requête afin de concevoir un volet avantageant les produits résidentiels manufacturés au pays, étant entendu que notre initiative touche le patrimoine canadien, la vitalité des régions, les ressources naturelles et le développement économique.

Monsieur le Premier Ministre, sans emploi manufacturier, comment notre pays peut-il aspirer à faire face à d'autres crises qui reviendront assurément et qui, encore, amenderont notre chaîne d'approvisionnement autant que la pandémie actuelle nous le révèle assez durement?

Étant convaincu que nous partageons la réponse à cette question d'autant que l'actualité COVID-19 a révélé plusieurs vulnérabilités et que les mots « relance », « résilience » et « solidarité » sont sur toutes les lèvres, je me permettrai de souhaiter un entretien exploratoire prochain avec votre personne de confiance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président-directeur général,

Richard Darveau 514 984-2183

richard@ici-here.ca